

# Lettre de la mi-mars

Autor(en): **Perret, David**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 12

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219403>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER  
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Nous avisons les abonnés, n'ayant pas encore payé leur abonnement, que le remboursement leur sera présenté fin mars.**

Pour éviter des frais de ports inutiles, utilisez notre compte-chèques postaux N. 1160.

## LETTRE DE LA MI-MARS

À main droite ne doit pas savoir ce que fait la gauche et vice-versa, c'est bien entendu ; cependant il y a une grande joie à constater que la bienveillance envers les hommes n'est pas un vain mot parmi nous.

Comme nous le remarquons ici-même, il y a quelques mois, on constate que la rubrique de l'entraide helvétique se renouvelle constamment, si on suit sa marche dans nos journaux et sous des faces même imprévues.

C'est merveille ce que toutes les bonnes volontés à l'œuvre imaginent pour créer de la joie, du réconfort, procurer du nécessaire là où il ne se trouve pas, s'ingénier à donner sous toutes formes, donner encore et toujours à nouveau.

Une œuvre touchante est celle du « Mouvement de la Jeunesse suisse romande » qui met en circulation des corbeilles-berceaux pour les nouveaux-nés des familles de nos villes de la Suisse romande qui sont dans un tel dénuement que la mère angoissée n'aura pas même, comme Marie, pour le petit enfant Jésus, une crèche où mettre dormir son poupon.

Quand on évoque la venue de l'enfant nouveau-né dans les familles où tout est prêt pour le recevoir, la douillette berceuse capitonnée ou le petit chariot d'osier bien frais, voilé de mousseline à fleurs, le doux oreiller tendre le duvet chaud, les langes bien blancs, renouvelés pour chaque tétée, le cœur se serre à la pensée de ce qui attend celui qui trouve comme berceau un carton à souliers et des haillons douteux.

Et pourtant, chaque poupon, quel qu'il soit doit apporter le même bonheur, les mêmes grâces et le même mystère. Que sera-t-il de ce petit enfant ? Ces mains mignonnes, roses comme des coquilles de mer et qui n'ont pas fait de mal encore, seront-elles des mains bienfaitantes ? Ces yeux purs se fixeront-ils un jour, sur une scène de honte ?

C'est ce que toute mère se demande en contemplant l'enfant couché dans le berceau de luxe, dans le berceau de fortune ou dans la corbeille de la Jeunesse romande.

Qu'ils sachent bien, ceux qui ont contribué à créer ces corbeilles que la joie des mères qui les reçoivent se répercute sur le petit être ; que le plaisir qu'elles ont à manier le linge doux et net, les vêtements menus, si jolis dans leurs proportions minuscules, se traduira en douceur et tendresse envers l'enfant nouveau-né, ses gestes seront plus enveloppants, son lait plus savoureux.

Qu'elle est compatissante la pensée de veiller au bien-être de ces tout petits et assurer le confort de leurs premiers jours.

Qui saura jamais la répercussion qu'aura cet acte de délicate générosité.

C'est à la génération montante qu'il faut beau-

coup penser, il faut veiller à elle, l'entourer de soins avant même déjà qu'elle ait vu le jour, par des égards et du soutien aux jeunes mères ; les soins donnés à la première enfance ont une valeur considérable ; ce sont eux qui affermissent l'organisme et donnent au nourrisson des habitudes d'hygiène dont il se ressentira toute sa vie.

Le mouvement de la jeunesse romande est une œuvre belle et haute qui étend ses bienfaits sur deux catégories d'êtres dignes du respect de tous ; la mère et l'enfant nouveau-né.

Aidons à la Jeunesse romande.

Mme David Perret.



## LA DÈTSE ET LO MALHEU

D'AI dètse, l'ai ein a pertôt. On ein a quasù ti. Lè z'on, l'è la tserropiondze ; l'è z'altro, lo bàire ; de clliào que l'ai a, l'è de trào amà lè fenne, ào bin lè z'hommo ; d'ai z'altro, l'è la crapenisse. L'ai a, pè lo mondo, d'ai moui de crebllia-foumàre, de sòulon, de chenapan, de guieux. Et ti clliào que ne sant ne guieux, ne chenapan, ne sòulon, ne crebllia-fumàre, l'ant tot parà ti quauq'ene de lào dètse. Lo vilhio revì lo dit prào :

Ne l'ai a fenne, tseveau, ne vatse  
Que n'ausse quauque tatse.

Et stisse :

Su lè n'ão dètse d'ão parrain, lo felhiu ein preind omète iena.

Mà on malheu n'è pas onna dètse. Accutàde :

Lo gros Samelon, lo Jui que l'ètai asse grand que lo Golià d'ài z'altro iàdzo, l'avai veindu bin tèhè on tseveau à Biscambier et lo l'ai avai garanti sein onna dètse. Biscambier l'avai prài la bite pè lo lincou et n'avai pas pi fé cinq menute du la faire que l'a fé onna remarqua que l'a fotu ein colère. Son tseveau ètai nonviyeint. Pas moian de nyi. L'avai lè doù get blianc. Clli tsanro de tadié de Biscambier l'avai pas vu. Et clli sacré Jui de Samelon que l'ai avai de que la bite n'avai min de dètse. Serpeint !... Ne fà ne ion, ne doù ; se revire et trace su la faire iò retràove lo maquignon :

— Samelon, que l'ai fà, t'i on croùio guieux.

— On croùio guieux ?

— Oi, on t'ot minço. Te m'a garanti sein dètse lo tseveau que te m'as veindu !

— Et quinta dètse a-te clli pique que t'è veindu ?

— L'è borgno d'ài doù get !

Mon Samelon sè met à recaffalà et dit dinse :

— T'appele cein onna dètse d'ître borgno d'ài doù get, mon pouro Biscambier ?

— L'è bin su, et que sarai-te d'altro ?

— N'è pas onne dètse..., l'è on malheu ! !

Marc à Louis.

<sup>1</sup> Défaut, tare.

## DROLE, LES GENS !

BTES-VOUS monté mardi matin, à la Cité, pour assister au cortège et à la cérémonie, à la Cathédrale, de l'assermentation du Grand Conseil élu le 1<sup>er</sup> mars ?

— Pourquoi y serais-je monté ? J'en ai vu déjà deux ou trois, de ces assermentations. C'est toujours la même chose.

— Evidemment, c'est toujours la même chose. Que voudriez-vous y changer ?

— Enfin, n'est-ce pas, c'est la troupe, c'est les gendarmes... Ah ! par exemple, respect pour tous les deux, ils ont une correction, une attitude admirables. On peut leur tirer son chapeau.

— Eh ! bien, la troupe, les gendarmes, c'est déjà quelque chose, il me semble.

— Oui... oui... je ne dis pas, mais enfin...

— Enfin, quoi ?... N'y a-t-il pas de même la musique et le drapeau cantonal, encadré de sa garde d'honneur ? Et les huissiers, donc, en grande tenue, avec le « spectre » à la main. Je ne sais pas, vraiment ce que vous pouvez désirer de plus.

— Oh !... rien... C'est vrai qu'il y a aussi le Grand Conseil, et puis le Conseil d'Etat, et puis le Tribunal cantonal, et puis le Parquet. Oh ! mais, ma foi, toutes ces autorités ne marchent pas comme les gendarmes ; y a pas d'alignement, ils y vont là, à la bonne franquette. Oh ! c'est sûr que, dans le nombre, il y en a, bien sûr, qui n'ont jamais fait de service militaire ; on ne peut donc pas leur demander... Puis, il y a aussi le tube, qu'ils n'ont pas l'habitude de porter, et qui les gêne ; ils sont tout drôles là-dessous.

— Oui, enfin, ça c'est un détail ; c'est tout-à-fait secondaire. Alors, ce cortège et cette cérémonie à la Cathédrale ne vous disent rien, ne font pas vibrer chez vous la fibre patriotique ? Eh ! bien, je ne vous en félicite pas. Ah ! la troupe, les gendarmes, la musique, les huissiers, le Grand Conseil, le Conseil d'Etat, le Tribunal cantonal et le Parquet ne vous foudrent pas ?... Que vous faut-il donc ? Vous ne voudriez pourtant pas un corps de ballet ?...

Que les gens sont drôles, tout de même ! Jamais contents !

J. M.

Ces bonnes. — La scène se passe chez un médecin, à l'heure des consultations.

— Vous dites que personne n'est venu ce matin ?

— Non monsieur.

— Vous êtes sûr ?

— Oui, monsieur.

— Vous racontez des blagues !

— Mais, monsieur, je vous promets...

— Voyons, voyons, puisqu'il y a un client à la salle d'attente... il n'est pourtant pas entré par la fenêtre ; vous savez que je n'aime pas les mensonges...

— Mais, je vous jure, monsieur, que personne n'est venu ce matin ; je ne suis pas une menteuse, moi !

— Enfin, venez donc constater...

Le docteur ouvre la porte de la salle d'attente et, en effet, un client est étendu sur le canapé, en train de dormir du sommeil du juste.

— Alors, Marie, regardez !

La bonne, pâle : Ah ! oui, oui, je comprends, à présent. Ce monsieur est venu hier et j'ai oublié de vous le dire ! Mais vous voyez que je ne suis pas une menteuse, quand je vous disais que personne n'était venu ce matin ! ! !